

« Les questions au sénateur »

Lors d'une séance plénière, le conseil municipal des enfants a reçu le sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur la semaine dernière.

► Le sénateur a été accueilli par Marie-Madeleine de Heugies, Christine Lander et Mamouné Bassoum, adjoints au maire de Châteauneuf, et Myrtil Ferrelchi, coordonnateur du conseil municipal des enfants.

Les 32 enfants étaient ravis de rencontrer un élu de la « Haute-Assemblée ». Ils ont d'ailleurs déjà visité le Sénat à Paris.

À chaque commission ses propositions

Jean-Pierre Sueur a écouté les propositions adoptées lors du dernier conseil plénier du 16 novembre.

La commission Solitude a proposé une journée intergénérationnelle avec les personnes âgées et une activité jardinage dans les écoles. La commission Environnement et Vieillesse a proposé des quartiers propices à amé-

liorer la petite cour de l'école du Lacey des lampadaires aux plateaux sportifs et la réparation des jeux à la Pontonnerie. La commission Communication souhaitait un passage d'un conseil que conseil à la radio C2t, la création d'un logo et la reprise du

« Petit Journal ». « J'ai l'impression que l'on assiste à une belle démocratie », a souligné le sénateur.

Qu'est-ce qu'un sénateur ? Son rôle et ses relations ? Comment devenir sénateur ? Pour combien de temps ? Autant de questions posées à Jean-Pierre Sueur par Théo Hébert, représentant l'ensemble des enfants châteauneuifs. Les questions étaient d'actualité : « Qu'est-ce qu'un sénateur ? Le parlementaire ? » Le sénateur a expliqué qu'il est en compte rendu et qu'il a toujours recueilli quelque chose de sa famille.



Jean-Pierre Sueur a expliqué aux jeunes Châteauneuifs ses fonctions de sénateur.